Les Fusils étrangers

EN RUSSIE

On vient de faire de curieuses expériences avec un nouveau fusil de calibre de 6 mm. millimètres ». La force de projection de cette arme est considérable. La balle peut aller à une distance de cinq kilomètres. La balle est en plomb avec une enveloppe d'acier. Grâce à sa force de pénétration, cette balle tue sur place ou fait une blessure qui empêche le soldat de combattre. Plus poétique; cependant ces blessures ne sont pas atroces comme celles où l'es canette l'éparpillement des fragments d'os. La puissance de pénétration de cette petite balle est telle qu'elle peut traverser une file de dix hommes.

Le ministre de la guerre, général Wannowsky, a ordonné qu'on fasse des essais de ce nouveau fusil et des cartouches avec la poudre sans fumée. Des ordres sont donnés pour que cette nouvelle découverte soit tenue secrète jusqu'à ce que le gouvernement impérial se soit prononcé sur le parti qu'il peut en tirer.

EN ANGLETERRE

Il paraît que le nouveau fusil à répétition de l'armée anglaise va être définitivement abandonné. On se souvient que, tout récemment déjà, un régiment qui partait pour l'Inde avait reçu des nouveaux fusils en magasin et avait repris les Henri-Martini.

EXPLOITS D'IGNORANTINS

Substitution de candidats; coupables en fuite; une enquête laborieuse

Un grand gaillard maigre, ayant le teint coloré, et l'air plein d'assurance se présentait le 17 juillet dernier, avec une trentaine de jeune gens devant la commission d'examen élégant à Versailles, pour obtenir le brevet de capacité qui donne le droit d'enseigner.

Le candidat, qui portait la soutane, présenta des pièces en règle desquelles il résultait qu'il se nommait Meyrueis, au religion frère Barnabé, et qu'il était né le 30 octobre 1860 à Brenoux (Lozère).

Un simple coup d'œil jeté par les examinateurs sur Meyrueis leur fit soupçonner qu'ils se trouvaient en présence d'un homme de quarante ans au moins et ils se promirent, la session close, de tirer cette chose à fond.

Le frère Barnabé, qui déclara appartenir à la congrégation des frères des écoles chrétiennes, et être attaché au pensionnat de Dreux, fut reçu par la commission.

Après l'épreuve, on lui demanda quelques renseignements sur son passé; il signa immédiatement une déclaration par laquelle il affirmait être resté dans sa commune natale jusqu'en 1873; il ajoutait qu'ensuite il avait étudié chez les frères des écoles chrétiennes de Mende et à l'établissement central de la congrégation, rue Oudinot, à Paris. En 1877, disait-il, il s'était rendu à Dreux, où depuis lors, il avait exercé des fonctions d'instituteur, et enfin, en 1880, il avait contracté un engagement décennal.

Malgré ces assurances, les examinateurs avaient de la défiance. Ils résolurent d'envoyer un des leurs faire une enquête à Dreux.

Le délégué se présenta à l'école des frères de Dreux et demanda à parler au frère Barnabé. On lui présenta ce dernier, un gros petit homme d'une trentaine d'années, à la figure ronde, à l'air naïf, qui ne ressemblait pas du tout au candidat de Versailles.

La fraude était évidente, mais l'enquêteur voulut pousser son examen jusqu'au bout.

— Vous êtes bien Joseph-Urbain Meyrueis demande-t-il ?

— Oui! répondit le frère Barnabé.

— Vous êtes né en 1860 à Brenoux ?

— Oui! dit encore le pauvre garçon inquiet.

— C'est étrange! continua le délégué qui, on le comprit, ne désirait nullement faire connaître les soupçons qui l'avaient amené à Dreux. C'est étrange. J'ai rencontré un Meyrueis beaucoup plus âgé que vous. Il doit y avoir confusion! Peut-être est-ce un de vos frères que je connais ?

— C'est possible, dit le frère Barnabé. J'ai, en effet, deux frères aînés, qui appartiennent aux écoles chrétiennes et qui sont au Mans.

Et il ajoute naïvement :

— Vous venez sans doute au sujet de l'examen de Versailles?

Le délégué en resta assez, il ne répondit rien et se retira. Quelques instants après il se rendait auprès du procureur de la République de Dreux, portait une plainte et remettait à ce magistrat la déclaration signée à Versailles par le Frère Barnabé.

Un rapport fut adressé au parquet de Versailles, qui fit immédiatement mandater d'amener concernant le frère Barnabé, de Dreux et les deux frères habitant le Mans.

On arrêta ces deux derniers. Quant au premier, il avait pris le large avec la poudre d'escampette et on ne l'a plus revu. Quant aux frères du Mans, ils furent relâchés après avoir été confrontés avec les membres de la commission d'examen qui les reconnurent pas.

Le supérieur de l'établissement de Dreux, convoqué devant le juge d'instruction de Versailles, répondit qu'il était malade et ne fit remplacer par un religieux duquel le juge ne put obtenir aucun éclaircissement.

Les magistrats ne savaient où donner de la tête, lorsque le ministre de l'Instruction publique, qui avait aussi ordonné une enquête, vint à leur secours.

Un instituteur de Saint-Martin-des-Champs, M. Escoffier, avait aperçu dans le train qui le ramenait avec un de ses élèves, le jour de l'examen de Versailles, le faux Meyrueis qu'il reconnut et qui, couché sur la banquette du wagon, faisait semblant de dormir.

Le frère voyageait avec trois de ses élèves de Dreux.

— Vous n'êtes pas gai, lui dit M. Escoffier. Pourtant, vous avez passé avec succès votre examen à Versailles.

Les trois jeunes gens, surpris, regardèrent avec stupéfaction M. Escoffier.

— Lui, dirent-ils. Il y a longtemps qu'il a son brevet. C'est un des frères de notre pensionnat. Nous le connaissons bien.

M. Escoffier, qui avait vent de l'affaire par la rumeur publique, se rappela cet incident et en fit part il y a quelques jours au parquet de Versailles.

On était dès lors sur la trace du coupable.

Les magistrats instructeurs envoyèrent aussitôt à leur collègue de Dreux une commission rogatoire et une perquisition décisive fut ordonnée, afin de rechercher le principal coupable, ou sinon de connaître son identité. Cette perquisition a eu lieu le 11 octobre dernier. Malheureusement des frères des écoles chrétiennes fut cerné par la gendarmerie. Les magistrats instructeurs et un certain nombre de gendarmes pénétrèrent dans la maison qui fut, d'abord, minutieusement fouillée.

On ne trouva pas le coupable, mais les magistrats apprirent en consultant les registres de la maison, que, pendant l'année écoulée, cinq nouveaux frères avaient remplacé le même nombre de religieux partis.

Parmi les noms de ces derniers, on trouva celui du frère Barnabé, dont nous avons raconté la fuite et aussi celui d'un certain Jean-François Pernaguen, né en 1865 dans l'île de Sein, dont le signalement et la date de naissance s'appliquaient au faussaire de Versailles.

Le surlendemain de la perquisition de Dreux, Pernaguen, qui est sur le point d'avoir fini son engagement décennal et qui est recherché par l'autorité militaire afin de satisfaire aux obligations de la loi de recrutement, était à Quimper où, sur ordre d'instruction de Versailles on le désignant comme soupçonnable et en le priant de laisser tranquille les frères de Dreux.

On a comparé l'écriture de cette lettre et celle de la déclaration signée à Versailles; elles sont identiques.

Il est donc certain que Pernaguen a passé l'examen sous le nom et à la place du frère Barnabé qui avait essayé en vain, à trois reprises différentes, d'obtenir à Orléans son brevet de capacité.

La fraude est donc évidente et elle a dû être commise avec complicité du supérieur de l'établissement des frères de Dreux, qui a donné au coupable une permission de trois jours pour lui permettre de venir accomplir à Versailles son tour de passe-passe.

Il y aura répression, certainement, mais elle sera platonique, car les deux coupables sont tranquillement installés en Angleterre, d'où ils font la nique à la justice française.

Cette nouvelle affaire décèdera certainement les pouvoirs publics à surveiller plus étroitement les couvents et les communautés qui frauden journellement la loi et transgressent les prescriptions du ministre de l'Instruction publique.

L'ASSASSINAT DE GOUFFÉ

Les exploits d'Eyraud

Le *New-York Herald* publie un long télégramme d'un de ses correspondants relatif au séjour d'Eyraud aux Antilles. A la fin de février il débarqua à Santa-Lucia venant des Barbades, sans bagages. Il sut aussitôt se bien faire venir des habitants grâce à son audace et à sa faconde. Il se donnait comme envoyé par le comte de Paris, qui croisait dans ces parages, et il parlait ouvertement à son père, riche banquier royaliste. Il prenait le nom de René Brodès de la Martinière. Il se logeait, introduire au cercle Castries, etc.

Mais on finit par soupçonner la fraude, que des nouvelles, venue des Barbades, confirmèrent. Il y était arrivé sans chemises et